145 King Street East, Suite 400, Toronto, ON M5C 2Y Tél. : 416 947-1212

agnicoeagle.com

AGNICO EAGLE FAIT LE POINT SUR SES ACTIVITÉS AU NUNAVUT

Toronto, 22 décembre 2021 — Mines Agnico Eagle Limitée (NYSE: AEM, TSX: AEM) (« Agnico Eagle » ou « la Société ») fait le point concernant l'augmentation du nombre de cas de COVID-19 au sein de ses installations au Nunavut. Depuis le 18 décembre 2021, un total de treize cas présumés de COVID-19 ont été signalés au sein des installations de la Société à Meliadine, Meadowbank et Hope Bay.

Les protocoles de santé et de sécurité établis par la Société depuis le début de la pandémie sont toujours en place dans ses installations au Nunavut. Compte tenu de l'accroissement de la propagation et de la transmissibilité du variant Omicron de la COVID-19, la Société prend des mesures de précaution pour mieux préserver la santé de ses employés au Nunavut et des résidents des collectivités où elle exerce ses activités.

En collaboration avec les autorités de santé publique du Nunavut, la Société a décidé de rapatrier immédiatement les travailleurs du Nunavut (Nunavummiut) de ses installations de Meliadine, de Meadowbank et de Hope Bay, et les travailleurs associés à ses projets d'exploration au Nunavut. À l'heure actuelle, tous les travailleurs Nunavummiut qui sont actuellement sur place seront renvoyés chez eux, et ceux qui ne sont pas sur place ne retourneront pas au travail pendant au moins trois semaines. Ces employés continueront d'être rémunérés pendant cette période. De plus, Agnico Eagle rencontrera ses entrepreneurs du Nunavut pour discuter de mesures semblables concernant le reste de son personnel Nunavummiut. L'entreprise a renforcé ses protocoles de test dans toutes ses installations au Nunavut pour les travailleurs toujours en poste.

Au cours des prochains jours, la Société réduira progressivement sa main-d'œuvre restante et ses activités au Nunavut. Cette réduction des activités devrait se poursuivre jusqu'à la fin de 2021, de sorte que la production devrait être réduite au minimum pendant cette période. La société réévalue également ses protocoles existants en vue d'une reprise des activités prévue au début de 2022.

Comme la situation évolue rapidement, la Société surveille les activités au sein de ses autres installations et réévaluera la situation de façon continue.

À propos d'Agnico Eagle

Agnico Eagle est une société canadienne d'exploitation aurifère de premier plan qui produit des métaux précieux extraits d'exploitations situées au Canada, en Finlande et au Mexique. Elle possède un pipeline de projets d'exploration et de développement de grande qualité dans ces pays, ainsi qu'aux États-Unis et en Colombie. Agnico Eagle est un partenaire de choix au sein de l'industrie d'exploitation minière, reconnu mondialement pour ses pratiques environnementales, sociales et de gouvernance de premier plan. La Société a été fondée en 1957 et elle a toujours créé de la valeur pour ses actionnaires, déclarant chaque année depuis 1983 un dividende en espèces.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Agnico Eagle, veuillez communiquer avec le service des Relations avec les investisseurs, en écrivant à info@agnicoeagle.com ou composer le 416 947-1212.

Énoncés prospectifs

Les renseignements contenus dans le présent communiqué ont été rédigés en date du 22 décembre 2021. Certains des énoncés du présent communiqué, désignés ci-après « énoncés prospectifs », sont des énoncés prospectifs au sens attribué au terme « forward-looking statements » dans la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et au terme « information prospective » dans les dispositions des lois provinciales régissant la vente des valeurs mobilières au Canada. Ces énoncés se reconnaissent à l'utilisation de termes comme « pourrait » et « fera » ou d'expressions similaires. Ils comprennent, sans s'y limiter, les plans de la société visant la poursuite de ses activités et la reprise de ses activités à Meliadine, Meadowbank et Hope Bay.

Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses qui, tout en étant considérés comme raisonnables par Agnico Eagle à la date à laquelle ils sont formulés, sont assujettis de façon inhérente à d'importants impondérables et incertitudes d'ordre commercial, économique et concurrentiel. De nombreux facteurs, connus et inconnus, pourraient entraîner une différence importante entre les résultats réels et ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent les mesures supplémentaires prises par les gouvernements, la Société ou d'autres intervenants en réaction à des considérations de santé publique ou d'autre nature découlant du virus de la COVID-19 et de ses variants. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui ne sont pertinents qu'à la date de leur publication. À moins que la loi ne l'exige, Agnico Eagle n'entend pas mettre à jour ces énoncés et renseignements prospectifs et n'assume aucune obligation à cet égard.